COMMUNE DE MARGNY SUR MATZ

Département de l'Oise

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-deux septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Baptiste de FRESSE DE MONVAL, maire.

Étaient présents : BORGNE Véronique, MAZANY Isabelle, PETIT Valérie, PIAULT Sylvie, RUMEAU Aurélie, TOMASI Guylaine, AUBERT Yves, BIELAWSKI Francis, CATTIAUX Nicolas, COULON Jacky, DE FRESSE DE MONVAL Baptiste, DELOZIERE Yves, THOREL Pascal.

Pouvoir : LEVERT Catherine ayant donné pouvoir à DELOZIERE Yves

Monsieur Francis BIELAWSKI a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le maire souhaite ajouter un point à l'ordre du jour : étude de l'emploi permanent d'un deuxième agent communal.

I – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 1er SEPTEMBRE 2023.

Le procès-verbal est validé à l'unanimité.

II- PROJET DE REHABILITATION DE LA MARE DE BOURMONT

Monsieur le maire accueille Monsieur Waldman, de l'ADTO, qui va présenter le projet de réhabilitation de la mare de Bourmont comprenant :

Le plan des aménagements en tenant compte du projet pédagogique auquel les élèves ont participé.
Le relevé topographique de la mare et du réseau pluvial actuel.
Le fonctionnement de la mare qui doit servir à réguler le ruissellement de l'eau pluviale
L'implantation des divers aménagements et de la végétalisation.
Le fond de forme de l'ensemble avec un cheminement busé pour le passage de l'eau en limite des deux parcelles constituant la mare.
Le montant et les subventions du projet ont également été abordés ainsi que le reste à charge de la commune.

Un débat s'installe autour de la nécessité de plusieurs aménagements demandés par des administrés.
Une prochaine réunion de travail devrait avoir lieu en tenant compte des remarques et des suggestions des conseillers.

III- LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE HORS WEEK-END

Une demande de location à la journée hors week-end (essentiellement le mercredi) a été constatée.

Jacky Coulon propose de revoir les tarifs de location pour ces périodes :

- 30 euros pour les habitants de Margny-Sur-Matz, consommations d'eau et d'électricité en supplément. Pas de prêt de vaisselle.
- 50 euros pour les personnes extérieures, consommations d'eau et d'électricité en supplément. Pas de prêt de vaisselle.

Après délibération, les conseillers municipaux votent POUR à l'unanimité.

IV– EMPLOI D'UN DEUXIEME AGENT COMMUNAL

La commune emploie un cantonnier, fonctionnaire territorial à temps plein et a recours depuis de nombreuses années à un emploi aidé (Parcours Emploi Compétence) ce qui permet de bénéficier de subventions ayant progressivement baissées pour atteindre une prise en charge par l'État de 35 %.

Le renouvellement du contrat PEC a été demandé toutefois il n'est pas certain que les subventions puissent être obtenues cette année.

Eu égard (i) aux projets de la commune, (ii) au bon travail effectué par l'agent employé en PEC, il est proposé d'embaucher l'agent même en l'absence de subventions.

Après délibération, les conseillers municipaux votent POUR à l'unanimité.

V– QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Qualité de l'eau potable : de nouvelles substances sont mesurées dans l'eau issue du captage de Margny-sur-Matz alimentant le village et les villages alentours. Certains seuils de qualité fixés par l'État sont dépassés toutefois l'Agence régionale de santé considère encore que l'eau est propre à la consommation humaine. Cette interprétation de l'Agence régionale de santé est contestée en justice par une association.

  Bien que ce sujet soit de la compétence du Sivom présidé par l'ancien maire de Marquéglise, Monsieur le maire a (i) contacté le président de l'association afin de comprendre sa position, (ii) interrogé le président sur du Sivom (iii) demandé à l'Agence régionale de santé des explications.

- ✓ Etude de sécurité : Environ 90 personnes étaient présentes pour la réunion publique concernant l'étude de circulation, ce qui a engendré des discussions intéressantes et constructives.
  Le projet sera retravaillé en tenant compte des demandes et suggestions des habitants tout en restant conforme à la législation actuelle.

- ✓ Conseil municipal jeunes : Celui-ci souhaite proposer des séances de projections de films pour jeunes et adolescents, suivies d'un goûter. Dans ce contexte, le conseil municipal jeunes sollicite la municipalité afin d'être accompagné sur ce projet.

  Le Pumtrack, comme tout infrastructure, demande un entretien régulier pour son fonctionnement. Actuellement, seul Anton en assure l'entretien, il serait urgent que d'autres personnes participent. Il est nécessaire de rappeler aux jeunes favorables à ce projet que le conseil municipal leur a fait confiance. Le personnel communal ne peut prendre en charge la totalité de l'entretien même si cela sera fait dans l'urgence afin de ne pas le laisser se dégrader.

- ✓ Plusieurs administrés ont fait l'éloge des prestations de l'association AAMM lors des manifestations sur la commune de Margny-sur-Matz. Le conseil municipal ne peut que s'y associer.

Séance levée à : 21 h 30

Le secrétaire de séance,
Monsieur Francis BIELAWSKI

Le maire,
Monsieur Baptiste de Fresse de Monval

Mairie de Margny-sur-Matz
60490